



BULLETIN MUNICIPAL MACHILLY

MARS-AVRIL 2012 / N° 98

MOT DU MAIRE

Encore du changement parmi notre personnel administratif. Johann BONTEMPS est parti dans une autre collectivité et il a été remplacé au service de l'urbanisme par Sophie TOINET laquelle laisse son poste d'employée de l'agence postale à une nouvelle personne, bien connue des habitants puisqu'il s'agit d'Aline FAVRE. Bienvenue à cette habitante de la commune et bon vent à monsieur BONTEMPS.

Nos services municipaux sont bien appréciés si l'on en juge par le nombre d'appels téléphoniques. Bien souvent, les services de la mairie ne sont pas directement concernés mais nous faisons notre possible pour vous répondre.

Par contre, nous constatons que lorsqu'un habitant désire faire une transformation de son lieu de vie : réfection de toiture, clôtures, abri de jardin, modification de l'habitation, etc..... la mairie est souvent oubliée alors qu'elle est directement impliquée.

En effet, il existe des règles d'urbanismes qu'il convient de respecter et tous les travaux doivent être préalablement déclarés afin obtenir une autorisation. Nul ne peut modifier son environnement de son propre gré en « oubliant » la case mairie.

Je terminerai cette réflexion en vous remerciant de votre discipline concernant le ramassage des ordures ménagères. Il semble que ce nouveau service soit bien rentré dans les mœurs quand bien même certains foyers posent encore des sacs à côté du conteneur déjà débordant. Le risque est que vos sacs soient laissés sur place.

Jacques BOUVARD

Ceux qui partent, ceux qui restent, ceux qui changent de poste et ceux qui arrivent....



De gauche à droite : Johann Bontemps, Jacques Bouvard, Sophie Toinet et Aline Favre

SOMMAIRE

AU FIL DES REUNIONS

MACHILLY AU QUOTIDIEN

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Au fil des réunions.....

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2012

Membres présents : 12

Membres ayant donne procuration : 2

Membre absent : 1

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 23 janvier 2012 avec la modification suivante :

Intitulé de la délibération : Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols – Mise à l'enquête publique Chemin rural : de n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser et constitue aujourd'hui une charge **par** n'est plus utilisé par le public.



RAPPORTS DES ELUS EN CHARGE D'UNE DELEGATION COMMUNALE OU INTERCOMMUNALE

SAIVE Raphaël, Conseiller Municipal :

présente la continuité des aménagements futurs de la salle d'animation rurale en tenant compte de la gestion des espaces sportifs et des parkings.

Ceux-ci sont découpés en 4 phases.



Mairie de Machilly
290 route des Voirons
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr

La phase 3 fera l'objet d'une réalisation plus tardive.

Un appel d'offres pour la phase IV sera lancé en mai-juin, avec un rendu en juillet et un début de travaux en septembre.



Il sera tenu compte du Plan de **D**éplacement des **P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite, un mur anti-bruit sera édifié selon un mode végétalisé.

STEHLÉ Gérard, Conseiller Municipal :

Communication :

Présente l'intranet qui sera à la disposition des agents de l'agglo pour se tenir informé de la vie de l'agglo et communiquer entre eux et avec les élus par messagerie.

L'extranet sera un lien entre les élus pour accéder à la messagerie interne de l'agglo et à tous les documents de travail avec le but de supprimer les documents papier d'un coût de 20 000 € annuellement et de tout dématérialiser.

Futur Siège d'Annemasse Agglo :



Il expose que le futur Hôtel de l'Agglo sera accessible au public dès lors que le déménagement sera réalisé afin de démystifier l'image de "palais" que certains citoyens ont déjà attribué à ce bâtiment et montrer que ce bâtiment est conçu pour améliorer le service aux habitants.

Transport :

Un futur réseau de bus fera l'objet d'un tracé du lycée Jean Monet jusqu'au site Altéa en passant par la gare et Ville la Grand. Une grande partie du trajet se fera en site propre. Certaines voies auront leur capacité réduite et le trafic de transit sera supprimé dans la ville d'Annemasse.



DELANNOY Dulcinda, Conseillère Municipale :

Suite au conseil d'école, le PPMS (Plan de Prévention des Moyens de Secours) est réactivé. Des stocks d'eau seront prévus et les systèmes d'évacuation seront à nouveau testés, notamment à la cantine.



L'achat de nouveaux matériels pédagogiques (rétroprojecteur...) est très apprécié par l'utilité que ceux-ci amènent dans le cadre de l'enseignement qui est dispensé.

DEREMBLE Catherine, Adjointe :

Suite à une rencontre avec une bibliothécaire professionnelle, celle-ci propose pour 2013 d'instaurer des lectures publiques à titre bénévole auprès des enfants, personnes âgées.... à raison de 2 x 2 heures par semaine.

La commune doit étudier comment fournir le fond de lectures.

MOILLE.PASINI Elisabeth, Conseillère Municipale :

Une mise au point a été effectuée pour les travaux d'électricité à réaliser à la route de Couty. Il est suggéré de profiter de l'enfouissement d'un réseau moyenne tension par ERDF pour mettre en place parallèlement ces nouvelles installations.



Le SYANE estime que ces travaux pourraient débuter au cours du dernier trimestre.

Des chiffrages sont demandés.

PLAGNAT Jean-Paul, Adjoint :

Une première réunion de chantier a eu lieu récemment pour le lancement des travaux de la route du Salève qui devraient débuter le 15 mars prochain.

Par ailleurs, des contrats corridors vont être mis en place et recouvrent environ une cinquantaine d'actions, dont l'objectif est d'animer le contrat corridor à travers les structures associatives et de



protection nature. Ils sont élaborés pour cinq ans avec divers partenaires : Région, Commune, Etat Genève...

TRAVAUX D'ELAGAGES ET ABATTAGES EFFECTUES PAR R T E

R .T. E (Réseau de Transports d'Electricité) a programmé des travaux d'élagages et d'abattages sur le territoire de la commune afin de répondre aux conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique.



Il est rappelé que les propriétaires doivent entretenir leurs bois et végétaux divers en bordure de voie et des mitoyennetés. Leur responsabilité peut être engagée lors de pannes occasionnées suite à une négligence.

DEMANDE D'IMPLANTATION TELESKI NAUTIQUE

Une demande d'implantation d'un téléski nautique au lac de Machilly a été formulée par un exploitant de ce type d'activités.

Un vote majoritairement défavorable a été émis compte-tenu de 12 contre, 1 pour et une abstention.

DISSOLUTION CITIC 74

Le CITIC 74 est une régie d'exploitation de service public administratif qui prendra fin le 31 décembre 2012, cette suppression impacte également les écoles.

En conséquence, les services assurés par le CITIC devront être hébergés chez un nouveau prestataire.

Une motion est votée pour manifester contre cette dissolution effectuée sans concertation préalable.



DEMANDES DE SUBVENTIONS

Diverses demandes de subventions ont été examinées.

AVIS FAVORABLE :

Maison Pour Tous de Saint-Cergues : 4 700 € + 500 € à titre d'aide à la formation du permis de transport en commun dès lors que celle-ci débutera.



AVIS DEFAVORABLE :

Maison Familiale Rurale de Sallanches : en fonction de la décision prise en séance du 23 janvier 2012 par laquelle il a été décidé qu' il ne paraît pas opportun pour les communes de rentrer dans les tâches d'éducation et de formation de ces établissements.

Association des Lieutenants de Louveterie de la Haute-Savoie

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 12 DECEMBRE 2012 - PLAN LOCAL D'URBANISME

Une délibération complémentaire à celle du 16 février 2009 avait été adoptée le 12 décembre 2011 et faisait référence à une mention de retrait d'une délibération adoptée le 25 juillet 2011.

Celle-ci n'ayant pas été transmise à l'autorité de tutelle ne revêtant pas un caractère exécutoire, ces termes sont supprimés

PARTICIPATION SUR ANNUITES - PROGRAMME 2011 - AMELIORATION ET MISE EN SECURITE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC - TRANCHE 1

Le SYANE avait été sollicité pour réaliser des travaux d'amélioration et mise en sécurité des installations d'éclairage public, tranche 1.

Le financement de cette opération devait s'effectuer par une participation communale de 61 739 € sous forme de vingt annuités d'amortissement.

Le SYANE fait part de l'impossibilité désormais d'obtenir un emprunt sous cette forme compte-tenu de la situation économique et financière générale et propose d'opter pour un remboursement sur 15 annuités.



Cette modification est adoptée favorablement.

CONTRIBUTION DE SOLIDARITE

Le Conseil Général de la Haute-Savoie attribue à un agriculteur exploitant sur le territoire de la commune de Machilly une contribution de solidarité d'un montant de 331.86 € suite à l'occupation illicite de son terrain en 2011 dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.

AUTORISATION DE REGLEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2012, le règlement des dépenses d'investissement est autorisé dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2011 :

Etudes :	20 000.00 €
Acquisitions diverses :	291 898.00 €
Travaux de voiries :	18 873.79 €

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Annemasse les Voirons Tourisme demande aux communes de désigner un référent pour la finalisation du balisage des sentiers du massif des Voirons : *Monsieur Jean-Paul PLAGNAT, Adjoint*, accepte cette mission.

LOCATION SALLE D'ANIMATION RURALE

Le règlement de la salle d'animation rurale en date du 12 décembre 1991 est complété par l'extension des termes de l'exclusion précisant : *des manifestations organisées par des associations extérieures à la commune doivent regrouper un nombre non négligeable d'adhérents domiciliés à Machilly ou ont des liens durables avec la commune*, ce critère s'étend désormais à toutes les manifestations culturelles.

Selon ce règlement, l'utilisation de la salle d'animation rurale reste autorisée à la Paroisse.



QUESTIONS DIVERSES**Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Cergues :**

Remerciements pour la subvention accordée par la commune de MACHILLY

Très Haut Débit sur le territoire de l'Agglomération d'Annemasse – Zones prioritaires :

Des zones prioritaires ont été déterminées sur l'agglomération d'Annemasse en fonction des activités industrielles et commerciales.

Travaux groupe scolaire :

Suite aux intempéries hivernales, des dégâts ont été occasionnés au groupe scolaire par la rupture de tuyaux de chauffage passant en plafond et dont l'isolation était défectueuse.

Un recours est entrepris dans le cadre de la garantie décennale.

Les travaux entrepris consistent en une nouvelle isolation venant renforcer l'existante, le montant est de 2 582,84 € HT et seront réalisés par les agents communaux en charge de cette réfection.

Amicale des Amoureux de la Gaule du Lac de Machilly :

Communication de l'invitation à participer au déroulement de l'assemblée générale du 2 mars.

EHPAD La Roselière :

Invitation au goûter fleuri du 31 mars.

Travaux groupe scolaire :

Afin de faire face à une augmentation du nombre d'enfants au groupe scolaire de Machilly nécessitant un éventuel agrandissement des bâtiments, il a été demandé à l'architecte qui a conçu cet ensemble une proposition d'honoraires pour un avant-projet sommaire.

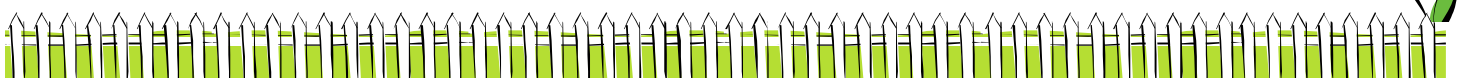
Le montant est de : 4 800,00 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette étude.

Harmonie Municipale Machilly / Saint-Cergues :

Un nouveau comité a été constitué.

Félicitations à Monsieur WILHEM Benjamin, le nouveau Président.



ADM 74 – Rencontre avec l'Inspecteur d'Académie de Haute-Savoie :

L'ADM 74 convie les Maires à rencontrer l'Inspecteur d'Académie de la Haute-Savoie dans le cadre de la préparation scolaire 2012.

Espaces verts :

Les élus déterminent les interventions à accomplir pour l'entretien des espaces verts, notamment pour les alentours du lac de Machilly.

PROCHAIN CONSEIL : le 23 avril

EMPLOI SAISONNIER : RECRUTEMENT

AGENT TECHNIQUE ESPACES VERTS POLYVALENT

TEMPS COMPLET

Date limite de candidature : 14 avril 2012 - Date prévue de recrutement : 01 mai 2012

Durée de la mission : 6 mois (emploi saisonnier)

Type de recrutement : fonctionnaire ou non titulaire de droit public

MISSIONS

Renfort à l'agent technique titulaire

Entretien des espaces verts : taille de haies, désherbage, arrosage, débroussaillage, travaux de propreté, entretien des bâtiments communaux.

Profil recherché :

Avoir une expérience des espaces verts, Titulaire du permis B, Sens du travail en équipe, Rigoureux



Mairie de Machilly
290 route des Voirons
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr

Machilly au quotidien.....

CRECHE SAINT-CERGUES, JUVIGNY ET MACHILLY

L'étude du projet pour l'implantation d'une crèche pour les communes de Saint-Cergues, Juvigny et Machilly se poursuit.

Des données statistiques ont été récoltées auprès de l'INSEE et de la Caisse d'Allocations Familiales pour établir l'évolution de la population de Machilly.

Pour évaluer les besoins des familles, il vous est demandé de bien vouloir compléter le questionnaire ci-joint et le retourner à l'accueil, par courrier ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 30 avril prochain**.

Vos réponses sont très importantes pour la réalisation de cette future crèche.

COMMUNICATION DE LA SOUS PREFECTURE

Le service "cartes grises" de la Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois sera définitivement fermé à compter du 2 avril prochain.

Son activité sera transférée à cette date au Bureau de la Circulation, en Préfecture.

C'est vers ce Bureau, localisé à **Annecy**, que les usagers résidant dans l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois devront être orientés pour effectuer leurs démarches d'immatriculation.



Cette réorganisation des services tire la conséquence du fait que la plupart des



démarches courantes relatives à l'immatriculation des véhicules peuvent maintenant se faire soit par Internet, soit auprès d'un professionnel de l'automobile agréé, soit par courrier.

Cette nouvelle organisation n'affecte en rien les autres missions jusque ici exercées par votre sous-préfecture (permis de conduire, associations, armes, etc.)

Cependant, afin de tenir compte de l'impact de cette évolution sur notre fonctionnement interne, les horaires d'ouverture doivent être modifiés :

tous les jours du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30, et fermés les après-midis.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS.....

ADMR

L'ADMR des Voirons a pour vocation de créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie. Elle favorise la création du bien social et contribue à la création d'emplois qualifiés et durables.

Cette Association, créée il y a 27 ans, qui intervient sur notre commune, reste dans le souci constant de renforcer sa qualité de service auprès de tous les publics.

Etre bénévole à l'ADMR, c'est :

- choisir ses missions et son type d'engagement : occuper soit des fonctions missionnelles (visites de suivi, animations, relations) soit des fonctions de gestion (président, trésorier....)
- choisir de s'investir dans des domaines spécifiques (familles, personnes âgées, handicapés)
- bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé et de formation.

L'ADMR accueillera avec grand plaisir tout nouveau bénévole prêt à investir un peu de son temps pour la gestion de l'Association au plus grand bénéfice de nos concitoyens. Les locaux sont ouverts au public du lundi au samedi de 9 h à 12 h – tél. 04.50.43.54.69.

La Présidente,
Geneviève PLAGNAT





**COURS
de
COUTURE**

NOUVEAU

**LA MJC DES VOIRONS OUVRE
UN DEUXIÈME COURS DE COUTURE**

**LUNDI DE 15H À 17H
À MACHILLY DERRIÈRE LA MAIRIE.**

**Sous réserve d'un nombre suffisant
d'inscriptions.**



Avec
Joëlle
HERRSCHERR

*Cyrano
de Bergerac*

**Sortie Culturelle
Théâtre**

**Jeudi 26 Avril 2012
Départ à 18h30**



Infos MJC des VOIRONS
Maison Pour Tous - 97, Rte du Bourgeau
74 140 Saint cergues
Tél : 04 50 43 58 30 - 04 50 94 65 46
site : www.mjcdesvoirons.e-monsite.com
ou sur FACEBOOK sur MJC des VOIRONS



Allergies alimentaires connues chez mon enfant :

Activité ROLLER:
Pour ceux qui ne sont pas équipés, merci de préciser votre pointure, afin que l'on vous fournisse un équipement.
Pointure : _____

Autres remarques :

Pour plus d'infos et inscriptions, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

MJC Chablais
Douvaine, Bons en Chablais, Ballaison
04 50 94 18 94

MJC des Voirons
St Cergues, Machilly, Juvigny
04 50 94 65 46 / 04 50 43 58 30

MJC de Veigy-Foncenex
Permanence le mardi de 18h00 à 19h00
04 50 94 87 28

MJC d'Allinges
04 50 26 55 11

DECOUVERTE DE PRATIQUES ARTISTIQUES
Culturelles, Sportives et Urbaines
16, 17 et 18 Avril 2012

de 11 à 17 ans

3 Jours
4 Disciplines

Vidéo **Graffiti** **Roller** **Ecriture Slam**

Inscriptions avant le 10 AVRIL 2012
Places limitées
Rassemblement à la Bulle à Douvaine

Ce projet reçoit le soutien de la BDC874

Ne pas jeter sur la voie publique

3 JOURS = 1 ACTIVITE PAR JOUR

GRAFFI

Initiation à l'art urbain à travers la pratique de la peinture en bombe aérosol.

Participez à la décoration d'un bâtiment de Douvaine en créant une grande fresque sur le thème du sport.

Accompagnés de professionnels et en toute égarité (port de gants et de masques), venez développer vos talents d'artistes !

ECRITURE / SLAM

Le slam c'est une bouche qui donne et des oreilles qui prennent. C'est le moyen le plus facile de partager un texte, donc de partager des émotions et l'envie de jouer avec des mots.

Le slam est peut-être un art, le slam est peut-être un mouvement, le slam est sûrement un Moment... un moment d'écoute, un moment de tolérance, un moment de rencontre, un moment de partage.

Définissiez du slam par Grand Corps Malade

ROLLER

Découverte du roller :

- Les premiers pas en sécurité position de base
- Les différents freinages
- Équilibre et propulsion
- Virages et skatom (parcours variés)
- Découverte des différents sports utilisant les rollers, street hockey, slalom, courses, relais... (selon niveau)

Le matériel est fourni
Pour ceux qui sont équipés, pensez à apporter vos rollers.

Protection et casque obligatoires

VIDEO
ACTIVITE SUR 3 JOURS

Si vous êtes intéressés par la vidéo d'animation et le montage venez vivre une expérience en tant que réalisateur.

Pendant ces trois jours, avec un animateur de l'atelier de cinéma d'animation d'Annecy, vous réaliserez un film et un DVD qui retracera l'évolution des autres jeunes pendant les ateliers Roller, Graffiti et Slam !

INFOS PRATIQUES

Tarif: 18€ pour les 3 jours
Pour participer au stage, votre enfant doit être adhérent à l'une des quatre MJC.

Horaires :
Accueil à partir de 9h30 à la BULLE à Douvaine
Début de la journée à 10h00
Fin de la journée à 17h00
Pour le repas de midi, votre enfant devra se munir d'un pique-nique.
Le jeudi 18 Avril de 17h00 à 18h00, une courte présentation sera proposée aux participants et à leurs familles

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE DE DECOUVERTE DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Nom : _____ Prénom : _____
Date de Naissance : _____
Adresse : _____
Télé : _____ Portable : _____
MJC à laquelle je suis adhérent(e) : _____

AUTORISATION PARENTALE
Je soussigné(e)
Madame, Monsieur, _____ (Père, Mère)
Autorise ma fille, mon fils _____

A participer aux ateliers suivants :
Graffiti ☐ Roller ☐
Vidéo ☐ Ecriture/Slam ☐

J'autorise également les MJC Chablais*, des Voirons* et de Veigy-Foncenex* à photographier et filmer mon enfant et j'accepte l'utilisation des images dans le cadre d'activités de groupe. (ayer la mention inutile.)

OUI NON

* Pour la MJC Chablais, des documents supplémentaires vous seront demandés.

J'autorise mon enfant à quitter le secteur d'activité par ses propres moyens (rayer la mention inutile.)

OUI NON

Les MJC ne sont pas responsables de l'enfant qui rentre seul à son domicile. Les MJC ne pourront être tenues pour responsables en cas d'accident hors des activités d'activités.

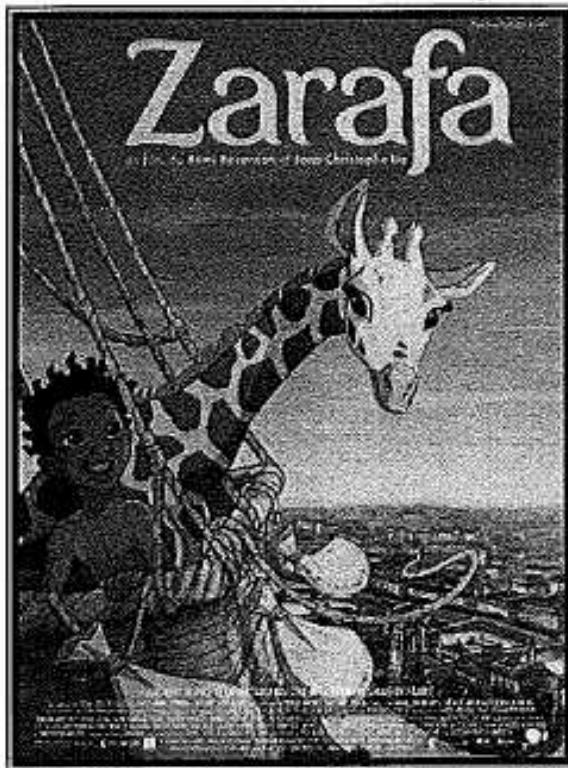
Nom et Prénoms de la ou des personnes autorisées(s) à venir chercher mon enfant : _____

Fait le _____ à _____
Signature : (Parents) _____

Tournez SVP



Cinéma Ecran Mobile - MACHILLY



Réalisateur Rémi Bezançon

Durée: 1h18min

Le récit de l'amitié entre Maki, un enfant de dix ans, et Zarafa, une girafe orpheline, cadeau du Pacha d'Égypte au Roi de France Charles X. Hassan, prince du désert, est chargé par le Pacha de conduire Zarafa jusqu'en France mais Maki est bien décidé à tout faire pour ramener la girafe sur sa terre natale.

20H30

**MARDI
17
AVRIL
2012**

Salle
d'animation
Rurale



Une pure merveille autant dans la forme (...) que dans le fond. (...) Le conte et la réalité historique s'entremêlent subtilement. (...) Ce divertissement est aussi propice à la réflexion.

FIGAROSCOPE



Entrée : 5€ - Tarif réduit : 3€80
Jeunes de moins de 7 ans : 2€00
Machilly



Mairie de Machilly
290 route des Voirons
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr




Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Gestion des déchets

Liste des jours fériés en 2012

Dates des jours fériés	Collecte des ordures ménagères	Déchetteries
lundi 9 avril	reportée au mercredi 11 avril	Fermées
mardi 1 ^{er} mai	reportée au mercredi 2 mai	Fermées
mardi 8 mai	reportée au mercredi 9 mai	Fermées
jeudi 17 mai	avancée au mercredi 16 mai	Fermées
samedi 14 juillet	pas de collecte	Fermées
mercredi 15 août	pas de collecte	Fermées
jeudi 1 ^{er} novembre	avancée au mercredi 31 octobre	Fermées
mardi 25 décembre	reportée au mercredi 26 décembre	Fermées

*Pas de collecte des ordures ménagères et déchetteries fermées le dimanche.
Rappel : La déchetterie de Gaillard est fermée pour travaux depuis le 6 février 2012 pour une durée prévisionnelle de 6 mois. Pour toute question, contactez le service Gestion des déchets d'Annemasse Agglo.*

N°Vert 0 800 87 02 23
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.annemasse-agglo.fr
ANNEMASSE AGGLO GÈRE VOS DÉCHETS






Mairie de Machilly
290 route des Voirons
74140 Machilly

Tél. : 04 50 43 51 94
FAX : 04 50 94 62 90
mairie@machilly.fr

Nous sommes sur le Web !
Venez nous rendre visite :
www.machilly.fr

Vous êtes victime d'un cambriolage

- Laissez les lieux en l'état
- Ne touchez à rien
- **Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 ou le 112**
 - Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
 - Opposition chèque : 0 892 68 32 08
 - Téléphones portables volés : SFR : 10 23
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 825 005 700
- Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte
- Prévenez votre assureur

La sécurité, partout et pour tous !
www.interieur.gouv.fr

COPRAPHIE ALAN CAUEN, 02 39 97 17 17 - 1000 002

**Particuliers, entreprises,
les cambriolages ne sont pas une fatalité**

Adoptons les bons réflexes



Adoptons les bons réflexes

PROTEGEZ VOTRE LOGEMENT



Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.



Je ne laisse pas mes clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.



Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres



Vous êtes une entreprise, n'hésitez pas à investir dans un système de verrouillage performant



Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, petits matériels informatiques...)

Soyez vigilant et solidaire

PRÉVENTION ET VIGILANCE



Ne laissez pas de message d'absence sur votre messagerie téléphonique



J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins et je les informe de mes absences

J'adopte une vigilance citoyenne



J'informe **immédiatement** la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier **en composant le 17**.



Je pense à relever toutes informations des véhicules qui me paraissent suspects (immatriculation, marque et type de véhicule...)

